

Prévention contre les vols et autres atteintes aux biens

La période estivale est propice aux cambriolages, vols de véhicules, vols par ruse ou escroqueries à la carte bancaire.

Voici quelques conseils qui vous permettront de mieux mettre en échec les voleurs.

Dans votre habitation

Valeurs, bijoux, cartes bancaires et chèques

- Ne pas les laisser en évidence. Rangez-les dans des lieux insolites
- Ne conservez pas de fortes sommes d'argent à domicile

Vos véhicules

- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, ou à un endroit facile à trouver, même si votre véhicule est dans le garage, dans la cour...
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation à l'intérieur du véhicule

Mobilier ou oeuvres d'art

- Prenez-les en photographie et faites les expertiser
- Marquez-les avec des signes distinctifs (par exemple pour un bureau, mentionner votre nom avec un feutre indélébile sous les tiroirs)

Soyez vigilants aux vols, commis de jour comme de nuit, avec ou sans effraction, de sacs, objets ou clés laissés dans l'entrée de votre habitation

En cas de visite d'une personne en qualité de policier, de gendarme, d'agent EDF ou GDF...

Restez très prudent et surtout ne la laissez pas pénétrer avant d'avoir appliqué les conseils suivants :

- Demandez une carte professionnelle ou une pièce d'identité
- Demandez-lui le numéro de téléphone de l'agence, brigade... dont elle dépend
- Vérifiez avec quel type de véhicule elle est venue chez vous
- Ne montrez jamais, ni ne la conduisez à l'endroit où vous avez caché vos valeurs
- Lors d'une enquête reconnue d'intérêt général, le passage de l'enquêteur INSEE est toujours précédé d'un courrier officiel
- Le démarchage commercial ne peut, en aucun cas, être recommandé par la Mairie

Au distributeur de billets

- Vérifiez l'absence d'individu suspect dans l'environnement
- Assurez-vous que l'appareil est en état de marche
- Composez discrètement votre code confidentiel
- Récupérez le ticket

*Si vous partez en vacances,
nous vous conseillons :*

- De signaler par écrit ou par téléphone la période de votre absence à la gendarmerie ou à la police municipale
- D'informer vos voisins
- De ne pas le signaler sur votre répondeur
- Eventuellement, de laisser une clé à une personne de confiance qui viendra relever le courrier, animera la maison...

Signalez tout fait qui vous paraît anormal à :

Gendarmerie de Dardilly

04 78 35 20 20 ou 17



**Police municipale de
La Tour de Salvagny**

06 08 21 03 46

